

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mai 2020 à 19h50. Le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska siège à huis clos (sans public). La séance est enregistrée pour être diffusée.

Sont présents :

Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS,
Michel Viens,
Renaud Ouellet
Francis Boucher
Charles Montamat
Et Raymond Frève.

Est absent :

Monsieur LE CONSEILLER
Yves Lapointe

Les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h50 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

01-05-2020

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte en laissant ouvert le point « varia » pour la séance.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

02-05-2020

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous,

préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prescrit par la Loi du code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 avril 2020 et de la séance extraordinaire du 27 avril 2020.

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska les adopte tels que déposés.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

03-05-2020

RAPPORT DE DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAYER LES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE les comptes sont présentés pour étude et acceptation;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires pour les fins pour lesquelles les dépenses du mois ont été effectuées tel qu'adopté dans le budget par le conseil pour l'année 2020 pour le mois d'avril ;

Prélèvements directs : 4 490.28 \$

Remboursement payé à l'intérieur de la paie :

- Frais de déplacement et de repas 358.20 \$

- Remboursement cellulaire resp. travaux publics : 30 \$

Salaires : P.P. 8, 9 : 11 616.11 \$

Frais Desjardins : 172.47 \$

Liste des comptes à payer au 30 avril 2020 : 33 965.63 \$

Le tout est accepté par les membres du conseil sur proposition de M. Charles Montamat et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de Saint-Joseph-de-Kamouraska qu'ordre soit donné d'effectuer le paiement de ces comptes à même les fonds disponibles au compte de la municipalité.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

04-05-2020

ACHAT DE SEPT BACS DE RECYCLAGE SUPPLÉMENTAIRES ET DE DEUX ROUES POUR BACS DE RECYCLAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre des bacs de recyclage à ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QU'il reste deux bacs de recyclage dans l'inventaire de la municipalité et que des contribuables ont demandé un bac pour leur propriété ;

CONSIDÉRANT QUE Services sanitaires Deschênes offre des bacs de recyclage au coût de 95\$ plus taxes l'unité et que USD Global les offre au coût de 86.65\$ plus taxes l'unité;

CONSIDÉRANT QUE USD Global offre des roues de rechange au coût de 13.20\$ plus taxes l'unité;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise l'achat de sept bacs de recyclage et de deux roues pour bacs de recyclage chez USD Global au coût de 632.95\$ plus taxes et transport.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

05-05-2020

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 22-12-2019 PORTANT SUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ POUR LA NOUVELLE CASERNE INCENDIE À GAÉTAN CHAREST INC AU MONTANT DE 2 291\$

CONSIDÉRANT QUE les travaux en électricité pour assurer la conformité du bâtiment de la caserne incendie aux normes de la CNESST ont été effectuées par l'entrepreneur responsable de la construction de la caserne incendie;

Il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska abroge la résolution 22-12-2019 portant sur l'octroi d'un contrat pour la réalisation de travaux en électricité pour la nouvelle caserne incendie à Gaétan Charest inc au montant de 2 291\$.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

06-05-2020

OCTROI DU CONTRAT POUR DEVIS POUR PAVAGE DANS LA ROUTE DE PICARD ET DANS LE 5^E RANG EST

À GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, AU MONTANT DE 1 520\$ PLUS TAXES

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat pour devis pour pavage dans la route de Picard et dans le 5^e rang Est à Guillaume Bouchard, ingénieur, au montant de 1 520\$ plus taxes.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

07-05-2020

OCTROI DE CONTRAT À ÉLECTRIZONE POUR L'INSTALLATION DE LUMIÈRES LED AU MONTANT DE 425\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service reçu de *Gaétan Charest Inc.* pour l'installation de neuf lumières de rue LED se chiffre à 900\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service reçu de *ÉlectriZone* pour l'installation de neuf lumières de rue LED se chiffre à 425\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroi de contrat à *ÉlectriZone* pour l'installation de neuf lumières LED de rue au montant de 425\$ plus taxes.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

08-05-2020

OCTROI DU CONTRAT D'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE À AMÉNAGEMENT LAMONTAGNE INC AU COÛT DE 0.355\$ LE LITRE POUR UN TOTAL D'ENVIRON 6 000\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT QUE 16 900 litres environ d'abat-poussière sont requis chaque année à Saint-Joseph-de-Kamouraska;

CONSIDÉRANT QUE *Les Aménagements Lamontagne inc* nous offre cette quantité au coût de 0.355\$ le litre pour un total de 6 000\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE *Enviro Solutions Canada inc* nous offre cette quantité au coût de 0.395\$ le litre pour un total de 6 675\$;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat d'épandage d'abat-poussière à *Aménagement Lamontagne inc* au coût de 0.355\$ le litre pour un total d'environ 6 000\$ plus taxes.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

09-05-2020

**APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 617.77 \$ DU FOND
« INTERNET MRC » POUR LE PAIEMENT D'UNE
FACTURE DE GROUPE DL SOLUTIONS**

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska s'approprie un montant de 617.77 \$ du fond « Internet MRC » pour le paiement d'une facture de groupe DL solutions associée à la fibre optique.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

10-05-2020

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 20h12.

Signé Nancy St-Pierre, mairesse

Nancy St-Pierre, mairesse

Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale